

Le nouveau parlement vaudois est un phénix baigné de lumière

PATRIMOINE La reconstruction de l'édifice détruit par le feu en 2002 est à bout touchant. Il sera inauguré le 14 avril. Avec son maillage de matériaux, au carrefour des époques contemporaine et moyenâgeuse, le bâtiment est une réussite. Visite en avant-première

TEXTE: AÏNA SKJELLAUG

PHOTOS: FRANÇOIS WAVRE/LUNDI13

🐦 @AinaSkjellaug

Le nouveau parlement vaudois est né du feu et baigne désormais dans la lumière. Au détour des ruelles pavées de la Cité lausannoise, le soleil s'engouffre en transparence dans la façade de verre qui fait office d'entrée. Son reflet vole sur les traces de l'histoire – ici, un mur de béton fait face aux pierres du XI^e siècle – et rebondit sur le sol de cette ancienne rue datant du XIII^e siècle.

Dans l'entrée, l'espace résonne «et c'est bien ainsi: c'est le poids du pouvoir». Le conseiller d'Etat Pascal Broulis s'est transformé en guide pour la visite. Il n'hésitera pas, durant l'exercice, à allier métaphores architecturales et démocratiques. L'escalier anguleux, imposant, glacial par son métal sombre et chaud par ses marches de bois, monte vers la salle du trésor: l'autre nom du parlement. Juché sur les hauteurs de la ville, ce temple nouveau abritera d'ici à un mois le berceau des lois, le Grand Conseil vaudois.

Un budget économe de 25 millions

L'endroit fut ravagé par un incendie dans la nuit du 13 au 14 mai 2002. Mais de ses cendres, l'architecte Marc Collomb, du bureau lausannois Atelier Cube, a repensé un bâtiment à la fois pragmatique et peu onéreux pour le contribuable. «Il faut être en Suisse pour être à ce point économe», s'émerveille l'argentier Broulis. «Un parlement à 25 millions, ce n'est rien. Dans un autre pays, on aurait fini avec un projet à 100 millions.»

L'affaire a d'abord été menée par l'ancien conseiller d'Etat chargé des infrastructures, François Marthaler, avant d'être ensuite, depuis 2012, passée sous l'égide de Pascal Broulis, qui a adoré s'en occuper. L'inauguration aura lieu le 14 avril prochain. La date est aussi l'anniversaire de la première séance du Grand Conseil vaudois, après l'entrée du canton dans la Confédération, en 1803.

Construire un parlement moderne participe d'un événement. C'est aujourd'hui aussi rare que bâtir une nouvelle église. Et Pascal Broulis a tout fait pour

éviter que le projet prenne du retard. Ainsi, lorsque l'idée d'un référendum – contre le toit contesté du bâtiment – a abouti, il a rencontré chacun des opposants et s'en est sorti sans votation populaire. Doyen des ministres dans la future législature qui débutera cette année, il pourra laisser sa marque patrimoniale. «Si je n'avais pas été financier, j'aurais été archéologue, ou architecte.»

Verticalité impressionnante

Le fameux toit, d'abord. Il a finalement été raboté, est devenu plat sur le dessus, recouvert de tuiles. Ce résultat, un compromis plus modeste, face à un premier projet plus en hauteur, asymétrique, et d'une autre couleur, est sans doute mieux intégré à l'architecture historique de la Cité. Mais le vestibule d'entrée reste d'une verticalité impressionnante. «Pour contenter les opposants au projet, j'ai fait baisser la volumétrie de 27%, mais je voulais que cela reste imposant. Nous sommes dans un parlement, il faut du prestige!»

On continue la visite en suivant

LE TEMPS

dans le bâtiment le tracé d'une ancienne rue du quartier, ornée à droite par une fresque découverte durant les travaux. L'ouvrage, datant du XIV^e siècle, est décoré des écussons de quelques grandes familles. Dans la buvette où l'on débouche ensuite, les lampes, très contemporaines, ont la poésie des nuages. L'espace est facilement divisible. Il est pensé dans l'esprit d'un mur neuf se mettant en résonance avec les briques du passé: faire cohabiter les occupations successives demeure la force de ce projet.

«La butte où nous sommes, poursuit le ministre, est occupée depuis près de 1500 ans. On y retrouve les touches additionnées des années, les marques de la vie, émouvantes comme les rides sur le visage d'une femme.»

Fonctionnel et élégant

Le soleil appelle à sortir, et la salle s'ouvre sur le jardin des députés. Un genre de cour d'école à l'ancienne, gravier crissant et vue sur la place de la Riponne. D'ici à l'inauguration, dans la pente, 157 pieds de vigne seront plantés: un pour chaque député et conseiller d'Etat. Le site est aussi doté d'un bel éclairage noc-

turne, lumières LED définissant une signature urbaine et écolo. Avant le projet, Pascal Broulis a visité... une quarantaine de parlements dans le monde, et y fait constamment référence, comparant Lausanne et les plus fameuses capitales internationales. A Berlin, ce puits de lumière, à Paris, le nom gravé des députés illustres, à Londres, la perruque du président.

«La butte où nous sommes est occupée depuis près de 1500 ans. On y retrouve les marques de la vie, émouvantes comme les rides sur le visage d'une femme»

PASCAL BROULIS, MINISTRE VAUDOIS
DES INFRASTRUCTURES

A Lausanne, on monte par l'escalier qui fait découvrir un

espace de 150 places, coupé en son milieu par une allée. L'endroit ressemble à un auditoire universitaire fonctionnel et élégant, et obligera – c'est une nouveauté – tous les députés à devoir s'avancer au-devant du micro pour s'adresser à leurs pairs. «Cela créera une nouvelle dynamique», dit Pascal Broulis. D'un côté de la salle, une grande baie vitrée appelle à la rêverie dans le paysage lausannois. Une distraction? «On mettra la gauche de ce côté», blague le ministre. A côté, la salle des pas perdus, au sol du XIX^e siècle fait de galets peu pratiques pour les escarpins des députées, mais dont la décoration étoilée fait de l'effet.

On ressort vers l'esplanade du Château par un joli jardin japonais, devant la façade néoclassique d'Alexandre Perregaux de 1806, seule à subsister de l'ancien Grand Conseil: sa belle porte ne servira plus qu'aux entrées solennelles. Là encore, c'est un heureux principe qui a prévalu: moins de pompe et plus d'efficacité. Le nouveau parlement des Vaudois est prêt, et c'est une réussite. ■

EN DATES

1806

Construction du premier parlement vaudois par Alexandre Perregaux.

2002

Incendie.

2007

Le feu vert est donné pour relancer un premier projet.

2009

L'Atelier Cube et Bonell & Gil remportent le projet architectural du nouveau parlement.

Juin 2012

Le projet est modifié sous la menace d'un référendum et les travaux commencent.

14 avril 2017

Inauguration du nouveau parlement.

LE TEMPS

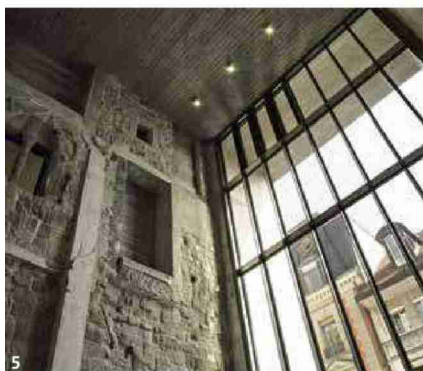


1. La verticalité du vestibule doit donner de la solennité et une dimension presque sacrée au bâtiment.

LE TEMPS



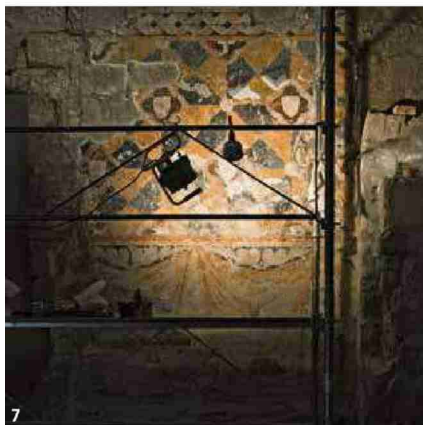
4. Le bâtiment et son toit plat sur le dessus. Dans une première version du projet, il était plus haut et avait été fortement contesté, avec la menace d'un référendum.



5. L'entrée imposante du nouveau parlement mélange murs romans du XIe siècle et façade vitrée donnant sur la Cité de Lausanne.



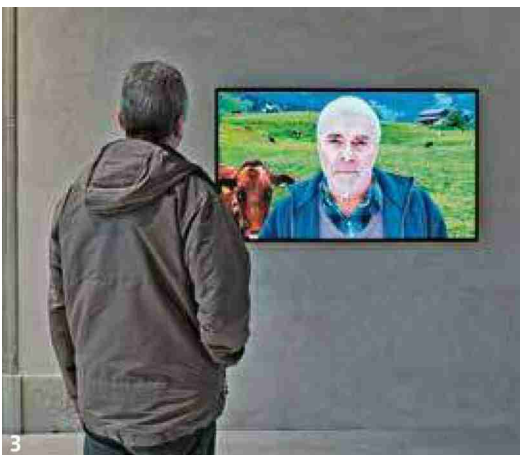
6. Dans la salle des pas perdus, le sol, qui date du XIXe siècle, est pavé de galets.



7. Durant les travaux, on a découvert une fresque du XIVe siècle, décorée des écussons de grandes familles.

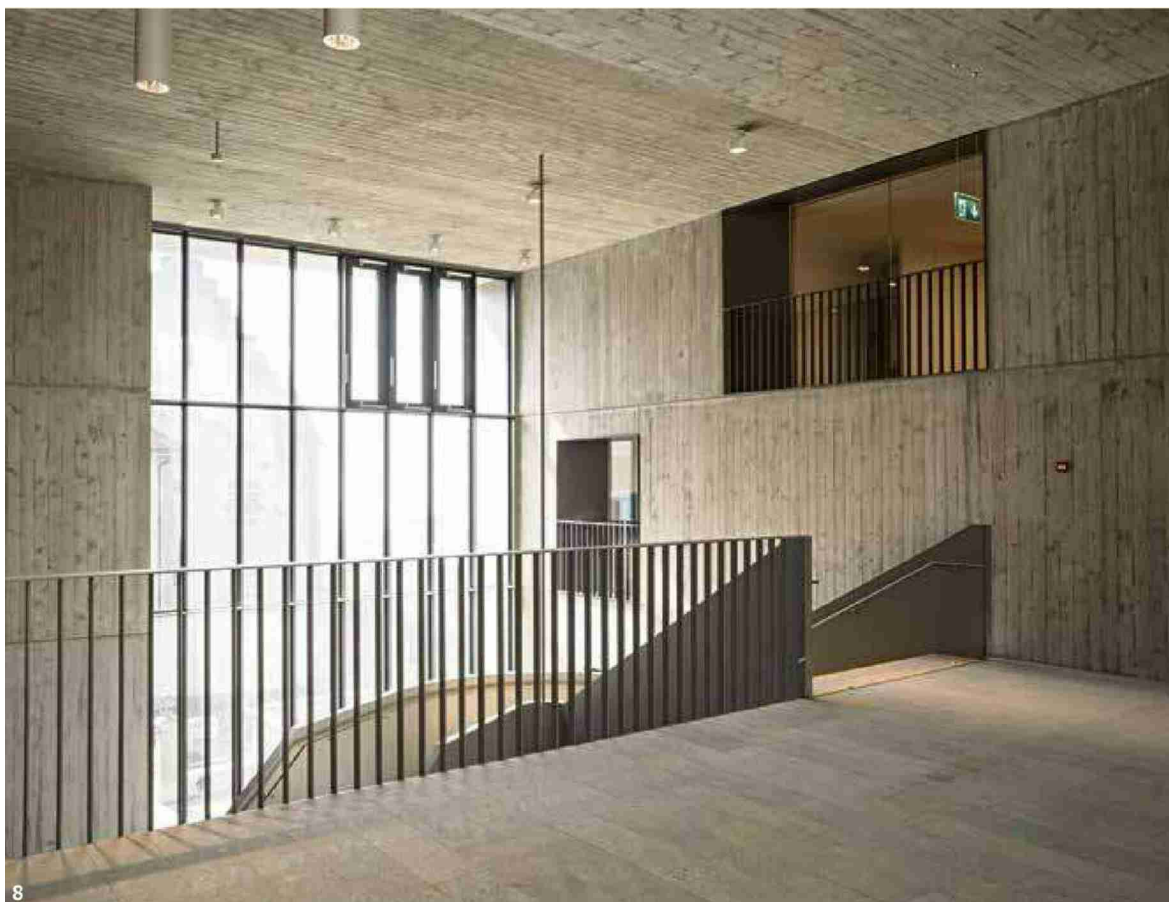


2. Le plafond lumineux dégage une impression poétique.



3. Dans les couloirs du parlement, sur quatre écrans vidéo, les visages de 200 Vaudois veillent au travail des élus. Une œuvre de l'artiste Anne-Julie Raccoursier. (FRANÇOIS BERTIN)

LE TEMPS



8. Avec ses grandes baies vitrées, le nouveau bâtiment est baigné de lumière.

«Regarder les élus avec confiance»

ART Le projet artistique sélectionné pour orner le parlement est celui d'Anne-Julie Raccoursier. Quatre écrans vidéo mettent en évidence le lien entre les citoyens et les parlementaires

Dans les couloirs du parlement, 200 Vaudois veillent au travail des députés. Filmés en plan rapproché, dans leur environnement aux quatre coins du canton de Vaud, ils sont là pour entretenir le lien qui unit parlementaires et citoyens. L'œuvre est

signée Anne-Julie Raccoursier. La Lausannoise de 43 ans est lauréate du concours d'interventions artistiques pour le nouveau parlement. Quatre écrans ornent les murs du nouveau palais, dans les espaces de circulation: c'est le concept du dispositif *Vidéoconfiance*.

«Aux personnes que j'ai filmées, j'ai demandé de transmettre aux parlementaires une bienveillance, une présence, parfois avec un léger sourire et un regard soutenu», explique Anne-Julie Raccoursier.

«C'est un acte généreux. Les citoyens ne sont pas là pour les espionner mais pour rappeler aux députés leurs responsabilités. Leurs yeux croisent ceux des spectateurs-élus, les conduisant à prendre conscience de leur statut.» Tous deux doivent entretenir un contact permanent afin que le politicien ne s'éloigne pas du peuple et de ses besoins. «Je trouve audacieux que la commission d'art du canton ait retenu mon projet», confie l'artiste, réjouie. ■ A. S.